



## Réouverture des collèges et des lycées : les chefs d'établissement à pied d'oeuvre

Principaux de collèges et proviseurs de lycées sont dans les starting-blocks pour accueillir leurs élèves à partir du 2 juin prochain. "Il y aura une accélération de la réouverture des écoles, des collèges et des lycées", a annoncé le Premier ministre Edouard Philippe jeudi soir, lors de sa conférence de presse dédiée aux mesures prises par le gouvernement pour la deuxième étape du déconfinement. Il a ensuite laissé le soin au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, de dérouler les détails de son plan, très attendu. "La réouverture des écoles et des établissements est une urgence sociale et un impératif éducatif" a souligné ce dernier en préambule. Mais, si 80% des écoles primaires ont rouvert leurs portes et accueilli 22% des écoliers en zone verte (14% en zone rouge) depuis le 11 mai dernier, bon nombre d'établissements du secondaire ont, eux, gardé leurs portails clos.

Plus pour longtemps... À partir de la semaine prochaine, certains collégiens et lycéens pourront, à leur tour, retrouver leurs enseignants et leurs camarades de classe. Une reprise qui sera forcément progressive et inégale selon les territoires car, si la plupart des voyants sont désormais au vert en France sur le plan sanitaire, quelques régions restent encore classées oranges (l'Île-de-France, la Guyane et Mayotte).

Côté collège : l'ensemble des classes rouvriront en zone verte. Tandis qu'en zone orange, les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> seront admis en priorité, avant la réouverture, peut-être plus tard, des autres niveaux. Côté lycée : les établissements généraux, technologiques et professionnels accueilleront les élèves, au moins sur l'un des trois niveaux (seconde, première ou terminale), dans un premier temps, en zone verte. Mais, en zone orange, les lycées professionnels admettront en priorité les élèves ayant "besoin de certifications professionnelles" (ceux de terminale et de CAP). Tandis que l'accueil, dans les lycées généraux et technologiques, se fera sous forme d'"entretiens individuels" et de "travail en tout petits groupes" sur convocation de l'équipe éducative.

"Cette réouverture, on l'attendait avec impatience", souffle Olivier Vanghent, principal du collège Victor Hugo de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Comme annoncé, l'établissement retrouvera ses élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> à partir du 2 juin prochain. "Mais nous mettrons tout en oeuvre pour ouvrir les deux autres niveaux dès la semaine d'après, c'est-à-dire celle du 8 juin", poursuit le principal, dont le collège est pourtant situé en zone orange. Pour lui, la classe de 3<sup>e</sup> représente une "étape particulièrement charnière" dans la scolarité d'un collégien. "Les choix d'orientation, notamment, ne se résument pas à une saisie de vœux en ligne. Ils doivent pouvoir être discutés, mûrement réfléchis et toute cette démarche ne peut se faire à distance", poursuit Olivier Vanghent, qui a déjà fait ses calculs. Pour rester dans le cadre du protocole sanitaire, il ne pourra accueillir que 150 élèves (75 le matin et 75 l'après-midi) par jour dans neuf salles de classes différentes. "Il nous faudra inévitablement mettre en place un système de rotation", précise-t-il.

Certains points restent à éclaircir

Bruno Bobkiewicz, proviseur de la cité scolaire Berlioz à Vincennes (Val-de-Marne), s'était lui aussi préparé à la réouverture de son collège. "La plupart des établissements se sont mis en ordre de marche pour que cela puisse se faire rapidement. En ce qui me concerne, j'ai prévu de réunir les personnels mardi pour un redémarrage jeudi prochain", explique-t-il. Mais, pour Bruno Bobkiewicz, qui porte également la casquette de secrétaire national du SNPDEN (syndicat national du personnel dirigeant de l'éducation nationale), certains points restent toutefois à éclaircir. "Doit-on accueillir tous les élèves qui le demandent ? Ou bien s'aligner sur la politique mise en place dans les écoles primaires qui consiste à privilégier un public prioritaire ? Ce n'est pas très clair", regrette-t-il.

La règle qui consiste à n'ouvrir qu'un seul des trois niveaux (seconde, première ou terminale), dans un lycée situé en zone verte, suscite également une certaine incompréhension. "Ce cadre très contraint ne me paraît pas forcément judicieux. On aurait pu laisser aux établissements la liberté

de faire revenir en priorité les élèves décrocheurs ou encore les terminales qui devront passer l'oral de rattrapage au bac... Chacun avait déjà réfléchi à son propre scénario", insiste le proviseur.

C'est le cas de Florence Delannoy, proviseure de lycée à Genech (Hauts-de-France). "Depuis plusieurs semaines, des rumeurs circulaient dans tous les sens. On échafaudait des plans selon les différents cas de figure. Nous voilà enfin fixés !", s'exclame-t-elle. "Les capacités d'accueil peuvent varier d'un établissement à un autre. Il va être difficile de respecter le protocole sanitaire, très contraignant. Mais on va y aller progressivement", poursuit la secrétaire générale adjointe du SNPDEN. Dans son établissement, les classes, particulièrement petites, ne pourront compter que neuf élèves à la fois. Ce qui représente un quart de classe. Là encore, il faudra organiser des rotations par groupes. Comme la plupart de ses collègues, Florence Delannoy a poussé un ouf de soulagement à l'annonce de la suppression de l'épreuve orale du bac français. Celui-ci sera remplacé par la prise en compte du contrôle continu, comme pour les autres épreuves du bac. "Son maintien faisait un peu figure d'ovni. Le fait de ne plus avoir à l'organiser va grandement nous simplifier la tâche", admet la proviseure.

Enfin, comme le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, l'avait annoncé il y a quelques jours, l'accent sera mis sur l'accueil des élèves de lycées professionnels. Du moins en zone verte. "Certaines sections ou filières ont des particularités qui rendent ce retour en classe impératif", insiste Damien Goupil, proviseur d'un lycée professionnel en Normandie et membre du Snpuden-FSU. Ses élèves qui suivent une formation de conducteurs routiers, par exemple, doivent obligatoirement avoir leur permis pour valider leurs examens. "Or, ils n'ont pas tenu un volant depuis le mois de mars, s'inquiète Damien Goupil. Entre le 17 mars et le 4 juillet, ils sont censés avoir effectué 3 024 heures de conduite. Vous imaginez le retard à rattraper !" Des rendez-vous pédagogiques personnalisés seront également organisés pour tenter de rattraper les élèves décrocheurs, particulièrement nombreux dans les filières professionnelles. Car il ne suffit pas de rouvrir les collèges et les lycées, encore faut-il que les élèves reviennent...